

mecenat.sarthe.fr

FINANCEMENT PARTICIPATIF

100% Sarthe



Sarthe Mécénat est un outil en ligne destiné à soutenir financièrement et collectivement des projets sarthois innovants, dans les domaines de la culture, du patrimoine, du sport, de l'environnement, de la solidarité, de l'éducation.

Le principe ?

Des porteurs (associations, collectivités, entreprises et particuliers) présentent leurs projets sur la plateforme Sarthe Mécénat. Des internautes y contribuent financièrement en échange ou non d'une contrepartie ou du pré-achat du produit ou service.

Pourquoi devenir contributeur ?

- Pour faire un acte citoyen en devenant acteur du développement et de la valorisation du territoire.
- Pour accompagner des projets d'un grand intérêt en Sarthe.

Comment ça marche ?

- 1- Rendez-vous sur mecenat.sarthe.fr pour accéder à l'ensemble des projets de la plateforme.
- 2- Créez ou connectez-vous à votre compte.
- 3- Participez en faisant un don avec ou sans contrepartie. Si le projet sélectionné n'atteint pas son objectif, vous récupérez votre mise de départ, et votre compte est recredité.

CONTRIBUTEUR

Sarthe
Le Département



f t i www.sarthe.fr

mecenat.sarthe.fr

FINANCEMENT PARTICIPATIF

100% Sarthe

PORTEUR DE PROJET

Pourquoi soumettre votre projet ?

- Tester votre idée
- Impulser une nouvelle dynamique locale
- Vous faire connaître et agrandir votre réseau

Comment ça marche ?

- 1 - Rendez-vous sur **mecenat.sarthe.fr**
- 2 - Créez ou connectez-vous à votre compte
- 3 - Soumettez votre candidature sur la plateforme
- 4 - Le comité de sélection détermine si votre projet répond aux exigences de la plateforme
- 5 - Une fois retenue, vous présentez votre démarche* via la plateforme à la communauté de contributeurs. Vous déterminez votre besoin de financement, les contreparties et le temps imparti pour atteindre votre objectif.

Avant de vous lancer, vérifiez que vous êtes prêt en vous reportant au guide des porteurs de projets sur mecenat.sarthe.fr

Bon à savoir : Porteur de projet, l'équipe de Sarthe Mécénat vous accompagne dans la préparation et le suivi de votre campagne : objectif, durée, contreparties, stratégie. Nous sommes à vos côtés pour que votre projet se concrétise avec succès.

À TOUT MOMENT,
PORTEUR DE PROJET,
CONTRIBUTEUR, VOUS
SUIVEZ EN TEMPS RÉEL
L'ÉVOLUTION DES
CONTRIBUTIONS
SUR UN PROJET
DONNÉ.

* Concernant les frais de transactions, une commission sera prélevée par Mipise, fournisseur de la solution informatique au fur et à mesure des contributions. Il est donc demandé au porteur de projet d'approvisionner son compte d'au moins 2,5 % de l'objectif fixé dès le lancement du projet (montant estimatif sur la base d'un don moyen de 50 €). Si le projet est un succès, un titre de recette sera émis par le Département (100 € ou 150 € selon le montant prévu par la collecte (< 2 000 € >).